

Charte d'utilisation d'Internet
Bibliothèque Aragon / Le Pont-de-Claix
21 mai 2025

« L'accès libre à l'Internet dans les bibliothèques et les services d'information garantit la liberté de l'individu et du groupe, sa prospérité et son développement ». Manifeste IFLA (International Federation of Library Associations and institutions)

La consultation d'Internet et l'utilisation des outils informatiques mis à disposition par la bibliothèque ont pour objectif d'élargir l'offre documentaire dans le cadre de sa mission d'accès à l'information, à la connaissance, à la culture et aux loisirs.

La présente charte précise les règles liées à l'utilisation de ces outils.

ARTICLE 1 - CONDITIONS D'ACCES

- L'accès à Internet est libre et gratuit aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. La consultation est réservée aux personnes titulaires d'une carte et sur inscription préalable à l'accueil.
- *Accès des mineurs* : L'usage des ordinateurs est possible à partir de 9 ans, sans accompagnement, après signature d'une autorisation parentale
La présence d'un adulte reste vivement conseillée.

ARTICLE 2 - CONDITIONS D'UTILISATION

- La durée d'utilisation des postes informatiques est limitée à 30 minutes. Cette durée pourra être prolongée une fois si la fréquentation des espaces le permet. La durée de consultation des ordinateurs est limitée à 1 heure par jour.
- L'usage des ordinateurs ne doit pas gêner les autres usagers ou le personnel de la bibliothèque. Le son doit être coupé, ou à défaut, le port d'écouteurs est obligatoire.
- Pas plus de deux personnes autour d'un ordinateur
- Nous signaler tout dysfonctionnement en début de consultation

ARTICLE 3 - USAGES DES SERVICES

- L'usage de clés USB ainsi que le téléchargement de documents administratifs, professionnels ou scolaires sont autorisés.
- L'installation de logiciels est interdite, de même que l'utilisation des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans.
- L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation nationale en vigueur. La consultation de sites pornographiques, de ceux faisant l'apologie de la violence, de discriminations, du racisme ou de pratiques illégales est interdite. L'usager s'engage à ne pas se rendre sur des sites portant atteinte à la dignité humaine ni sur des sites de paris en ligne ou de jeux d'argent. À tout moment, le personnel peut mettre fin à ce type de consultation.
- Toute réutilisation de données, notamment comportant des œuvres littéraires et artistiques, est illicite sans le consentement exprès des auteurs ou des ayants-droit.

- L'usager s'engage à ne pas tenter de contourner ou altérer les systèmes de sécurité et de confidentialité mis en œuvre par la Ville de Pont-de-Claix. L'usager s'engage à n'utiliser que les moyens et logiciels mis à sa disposition.
- L'usager des postes multimédia devra prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses données personnelles : penser à se déconnecter après toute utilisation du service et à supprimer tous les documents réalisés.

ARTICLE 4 – RESPONSABILITES DE LA BIBLIOTHEQUE ARAGON

- La bibliothèque ne pourra être tenue pour responsable des contenus et des informations disponibles sur Internet.
- La bibliothèque n'est pas responsable du contenu des sites et services consultés par l'usager. Malgré l'utilisation de filtres sur les postes de la bibliothèque, certains contenus disponibles sur Internet peuvent heurter et choquer. Nous recommandons aux parents de parler régulièrement avec leurs enfants des sites qu'ils consultent. Les parents ayant autorisé un mineur à consulter seul Internet l'ont fait en toute connaissance de cause.

ARTICLE 5 - DONNEES PERSONNELLES

- Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Ville de Pont-de-Claix a l'obligation de collecter et stocker les données de la consultation de l'ordinateur,
- La durée de conservation des données est de 1 an.

En cas de non-respect de la présente charte d'utilisation, la consultation est suspendue et le service se laisse la possibilité d'interdire l'utilisation pour une période donnée. L'utilisateur s'engage à respecter la présente charte.